



53^{Bis} Chemin de Gendriac - Mons
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 02 24 77
siegesocial@asea43.org

OFFRE D'EMPLOI

L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
recrute

1 INTERVENANT (E) SOCIAL (E) EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE En CDD à temps plein (36 mois)

Poste à pourvoir à partir du 01/09/2021.
CCNT 1966

Préambule :

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1er août et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

Missions :

- **Sur le plan éducatif et social**

Accueillir les personnes majeures et mineures en difficultés sociales, victimes ou mis en cause et uniquement dans le cadre de violences intrafamiliales.

Informier et orienter vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun.

Evaluer des besoins sociaux, informer et orienter des personnes victimes et auteurs vers les structures d'aide et de soutien appropriées.

Etablir le relais entre les personnes signalées et les différents services sociaux qui peuvent assurer une continuité dans l'aide à apporter aux bénéficiaires.

Travailler en concertation avec les autres travailleurs sociaux du département, notamment en s'appuyant sur les réseaux de lutte contre les violences existantes dans les trois arrondissements, pour enclencher l'accompagnement social nécessaire et mutualiser les informations.

Réaliser l'intervention sociale de proximité, dans l'urgence si nécessaire : actes de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation.

Faciliter le dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et les partenaires socio-médico-éducatifs.

- **Sur le plan institutionnel**

Rendre compte régulièrement à l'autorité fonctionnelle de l'activité d'ISCG et informer de tout incident lié à la prise en charge et à l'évolution des situations accompagnées.

- **Sur le plan administratif**

Rédiger les rapports sur les situations accompagnées.

Rendre compte de son intervention à l'autorité hiérarchique.

Contribuer à l'observatoire national du dispositif en complétant régulièrement la grille statistique du Ministère de l'Intérieur et en rédigeant un rapport d'activité annuel (et/ou trimestriel).

Le bilan d'activité, qui comporte notamment des informations sur les types de publics accueillis et sur les orientations données, est communiqué au comité de suivi.

- **PÔLE Handicap Adultes**
- **PÔLE Handicap Enfants**
- **PÔLE Précarité Insertion**
- **PÔLE Protection de l'Enfance**

Conditions de travail :

- **Environnement**

Accueil physique et téléphonique des usagers au commissariat de police et en unités de gendarmerie nationale.

Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité (informations des services de sécurité et accord de l'employeur)

- **Horaires** : Du lundi au vendredi – Temps plein

Poste à pourvoir à compter du 1er septembre 2021 - Rémunération selon CCN 66.

- **Rattachement hiérarchique** : Direction Générale ASEA 43.

- **Autorité fonctionnelle** : L'ISCG est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du commandant de groupement de gendarmerie départemental (ZGN) et du Directeur Départemental de la Sécurité publique (ZPN).

Travail en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie sur la base des orientations, des informations recueillies dans le respect des obligations légales et de la déontologie de chacun(e).

Partenariat avec l'ensemble des acteurs des champs socio-médico éducatifs du territoire couvert par l'ISCG.

Participation aux différentes instances techniques organisées par le réseau local pour lesquelles l'expertise de l'ISCG présenterait une plus-value.

L'ISCG s'informe en permanence des évolutions des politiques sociales, administratives et juridiques en lien avec son activité. Il/Elle s'inscrit dans une dynamique de formation continue et participe activement au réseau national impulsé par l'ANISCG.

Compétences et qualités requises :

- Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun) et aptitudes relationnelles.
- Formations complémentaires dans les champs juridiques, de la victimologie, de la criminologie et/ou de la médiation, appréciées.
- Grande adaptabilité (notamment dans un contexte professionnel atypique) et disponibilité.
- Autonomie et excellentes capacités organisationnelles.
- Rigueur, discrétion, capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse.
- Pratique de la relation d'aide et techniques d'entretien, gestion des situations de crise et/ou d'urgence, travail en équipe et en partenariat.
- Sensibilisation aux compétences et missions dévolues aux Forces de Sécurité Intérieures (FSI).
- Connaître les dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales.
- Maîtriser l'outil informatique (niveau moyen au minimum exigé).
- Disposer d'une expérience territoriale et/ou connaître le droit public et les collectivités territoriales.
- Capacité à travailler en équipe, particulièrement avec l'ISCG en poste.

Diplômes requis et expérience requise :

Diplôme de travail social délivré par l'État (ASS/ES/CESF)

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum prioritairement dans les secteurs de l'insertion, de la protection de l'enfance et des majeurs et de la prévention des violences intrafamiliales et des conduites addictives.

Moyens matériels :

- Mise à disposition d'un bureau spécialement affecté à cette mission qui garantira la confidentialité des échanges et équipé pour remplir ladite mission (notamment équipement informatique et téléphonique).
- **Permis B exigé** : Mise à disposition d'un véhicule de service pour assurer les déplacements professionnels sur l'ensemble du département.



Adresser les candidatures Lettre de motivation détaillée et CV ainsi que la copie des diplômes avant le 25/06/2021 à :

Directeur Général
ASEA 43
53 Bis Chemin de Gendriac
Mons
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 02 24 77
Par mail : siegesocial@asea43.org

Les candidats retenus seront convoqués devant une commission de recrutement.

La fiche de poste est un document non exhaustif et évolutif dans le temps. Elle peut connaître des modifications ponctuelles et exceptionnelles.

- PÔLE Handicap Adultes
- PÔLE Handicap Enfants
- PÔLE Précarité Insertion
- PÔLE Protection de l'Enfance